

L'APASE : nos règles sanitaires

Avant de rencontrer un professionnel de l'APASE :

Le professionnel vous appelle pour prendre de vos nouvelles.

Si vous êtes malade, parlez-en au professionnel.

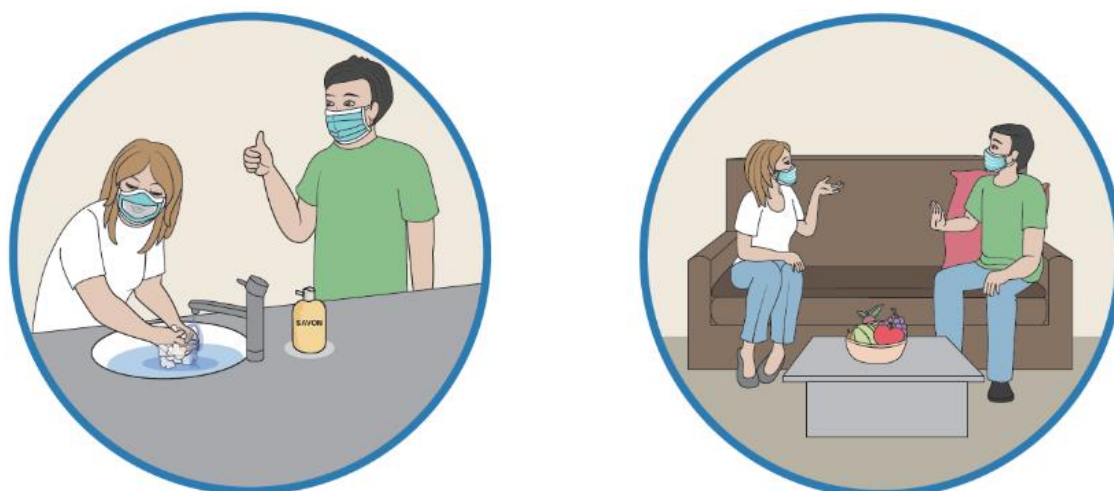


Quand vous rencontrez un professionnel de l'APASE :

Il est important d'appliquer les gestes barrières :

- distance d'au moins 1 mètre,
- port de masques,
- lavage des mains.

et d'utiliser votre propre stylo pour remplir les documents.



Si c'est possible, la rencontre se fait dehors.



Si vous avez des questions, notre service peut vous répondre.

